

ÉDITORIAL

De Boeck Supérieur | « *Afrique contemporaine* »

2007/3 n° 223-224 | pages 5 à 7

ISSN 0002-0478

ISBN 280415419X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2007-3-page-5.htm>

!Pour citer cet article :

« Éditorial », *Afrique contemporaine* 2007/3 (n° 223-224), p. 5-7.
DOI 10.3917/afco.223.0005

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Éditorial

Ce numéro d'*Afrique contemporaine* est construit autour d'un dossier sur la réforme des finances publiques africaines et les nouveaux dispositifs de l'aide. Dossier particulièrement riche, tant sur le plan quantitatif – ce qui explique que ce numéro soit double – que par la qualité et la diversité des articles qui le composent.

Ces réformes et novations sont le produit d'un double constat. Le premier est que l'endettement des pays d'Afrique sub-saharienne et plus particulièrement ses conséquences en termes budgétaires pouvaient compromettre la lutte contre la pauvreté. Le second constat, plus ciblé sur les relations entre les bailleurs de l'aide et les pays récipiendaires, est la nécessité de revisiter la vulgate de la période précédente, caractérisée par les politiques d'ajustement structurel et leur appareillage de conditionnalités, ainsi que par la réduction du rôle et des moyens des États au nom du libéralisme économique.

Mais deux autres facteurs sont venus nourrir les évolutions analysées dans ce dossier. De même que l'ajustement libéral imposé aux pays récipiendaires de l'aide dans les années 1980 et 1990 était la transposition de réformes d'abord mises en œuvre aux États-Unis sous la présidence de Ronald Reagan ainsi qu'en Grande-Bretagne du temps de Margaret Thatcher, de même ce qui est aujourd'hui proposé, ou fermement demandé, aux pays africains trouve pour partie son origine dans de nouvelles pratiques des pays développés, en particulier dans le domaine budgétaire, telles que la substitution d'une approche par les résultats à une approche traditionnellement fondée sur les moyens. Le second facteur d'évolution est le souhait des bailleurs de mieux responsabiliser les pays bénéficiaires de l'aide et de leur faciliter la tâche dans l'administration de cette dernière.

Ces évolutions introduisent des changements notables dans les modes de faire, qu'il s'agisse des instruments d'allègement de la dette, des outils d'encadrement et d'affectation des ressources budgétaires ainsi libérées, sous la

forme par exemple des stratégies de réduction de la pauvreté, des procédures qui doivent être désormais gouvernées par les principes « d'harmonisation, d'alignement et d'appropriation » de la Déclaration de Paris ou des modalités de mise à disposition des fonds sous forme de programmes sectoriels et d'aides budgétaires globales.

Ces novations vont probablement dans le bon sens et certains outils, tels que les prêts contra-cycliques, paraissent fort séduisants compte tenu de la vulnérabilité des pays africains aux chocs extérieurs, sous réserve toutefois de pouvoir être testés dans la durée et sur un nombre de cas significatifs.

Cela étant, l'impact de ces réformes sera également fonction des évolutions, particulièrement puissantes dans la période actuelle, d'un contexte mondial marqué, pour ce qui nous intéresse ici, par l'abondance des liquidités nées de l'envolée des cours des matières premières et par l'apparition de donateurs émergents, tels que la Chine ou l'Inde. On ne saurait donc exclure, chez les pays bénéficiaires, la tentation de privilégier ces nouvelles sources de financement aux dépens des bailleurs traditionnels dont les concours restent assortis d'un appareillage de conditionnalités, même si les aménagements qui les accompagnent ne sont pas présentés comme tels.

Une autre source d'incertitude sur l'impact *in fine* et l'appropriation effective de ces novations, extrêmement ambitieuses, tient au fait que celles-ci sont principalement le produit des bailleurs, ce qui peut créer deux types de difficultés. Le premier est la complexité et la lourdeur de tout ou partie de ces nouveaux mécanismes qui peuvent, dans certains cas, dépasser les capacités d'assimilation puis de gestion technique par les pays récipiendaires, notamment lorsqu'ils sont qualifiés de fragiles. Le second est l'occultation, derrière cet appareillage techniciste, de l'économie politique des finances publiques africaines.

Outre ce copieux dossier, le présent numéro d'*Afrique contemporaine* comprend cinq variétés. Le premier est consacré au cas concret de la mise en œuvre de l'aide budgétaire au Ghana. Le deuxième aborde, à travers le cas des « chasseurs » maliens, la question de la survivance, modernisée, des modes traditionnels de régulation sociale et politique et des jeux subtils entre ces modes-là et l'appareil moderne de pouvoir.

Le troisième dresse un panorama sur le long terme du réveil démographique du continent et de ses conséquences, en particulier dans le monde urbain qui sera demain, plus encore qu'aujourd'hui, le principal moteur de développement de l'Afrique mais également le lieu de tous les dangers.

Le quatrième varia conduit à tempérer les enthousiasmes un peu naïfs sur le développement participatif et le truchement des communautés dites de base dans la mise en œuvre de l'aide, en montrant que les communautés

en question sont structurées, tout comme l'État central, par des inégalités économiques, sociales et politiques et que donc les décisions sont souvent le produit de rapports de force entre groupes antagonistes.

Le cinquième illustre, à partir du cas d'un héros de la résistance libyenne à la colonisation italienne au siècle passé, la construction et la manipulation d'un mythe nationaliste suffisamment puissant pour nourrir des révoltes très actuelles dans le monde arabo-musulman.

Enfin, ce numéro se clôt par une note de lecture relative au cinquantième anniversaire de la fondation de l'IEDES et de sa revue *Tiers Monde*.

Le prochain numéro d'*Afrique contemporaine* sera construit autour d'un dossier sur la récente crise alimentaire au Niger et ses subtilités, qui vont bien au-delà des simplifications véhiculées par les médias.

Jean-Bernard VÉRON